

BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 20 février 2020



L'agence particulière

VENTE HONORAIRES CHARGE ACQUÉREUR

Montant de la vente		Honoraires TTC		Montant de la vente		Honoraires TTC	
De	0 € à	19 999 €	15 %	De	80 000 € à	89 999 €	8,5 %
De	20 000 € à	24 999 €	14,5 %	De	90 000 € à	99 999 €	8 %
De	25 000 € à	29 999 €	14 %	De	100 000 € à	129 999 €	7,5 %
De	30 000 € à	34 999 €	13,5 %	De	130 000 € à	169 999 €	7 %
De	35 000 € à	39 999 €	13 %	De	170 000 € à	219 999 €	6,5 %
De	40 000 € à	44 999 €	12,5 %	De	220 000 € à	289 999 €	6 %
De	45 000 € à	49 999 €	12 %	De	290 000 € à	389 999 €	5,5 %
De	50 000 € à	54 999 €	11,5 %	Au delà de 390 000 €		5 %	
De	55 000 € à	59 999 €	11 %	HONORAIRES D'ESTIMATION : 150 € TTC			
De	60 000 € à	64 999 €	10,5 %				
De	65 000 € à	69 999 €	10 %				
De	70 000 € à	74 999 €	9,5 %				
De	75 000 € à	79 999 €	9 %				

Commission à la charge de l'acquéreur, calculée selon le prix de vente net. La remise d'une note d'honoraires est obligatoire.

SARL au capital de 5 000 € - 16 Allée des demoiselles 31400 Toulouse - Siren 794 139 667 RCS Toulouse - Code APE 6831Z - Siret 794 139 667 00024 - TVA FR 73 794139667 - Carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds d commerce / Gestion de biens N° 31012015000000077 - Garantie financière « So.caf » 26 av. de suffren 75015 Paris SP 30594 - Transaction 110 000 € - Gestion 30 000 € - RCP MMA IARD SA N° 105708080

BARÈME D'HONORAIRES

En vigueur à compter du 20 février 2020



L'agence particulière

LOCATION

LOYER HORS CHARGES DE 0 À 400 €/MOIS

Honoraires propriétaires	10 % TTC	- Entremise : 1 % - Visite, dossier, rédaction de bail : 7 % - État des lieux : 2 %
Honoraires locataires	9 % TTC	- Visite, dossier, rédaction de bail : 7 % - État des lieux : 2 %

LOYER HORS CHARGES DE 401 À 700 €/MOIS

Honoraires propriétaires	9 % TTC	- Entremise : 1 % - Visite, dossier, rédaction de bail : 6 % - État des lieux : 2 %
Honoraires locataires	8 % TTC	- Visite, dossier, rédaction de bail : 6 % - État des lieux : 2 %

LOYER HORS CHARGES DE 701 À 1000 €/MOIS

Honoraires propriétaires	8 % TTC	- Entremise : 1 % - Visite, dossier, rédaction de bail : 5 % - État des lieux : 2 %
Honoraires locataires	7 % TTC	- Visite, dossier, rédaction de bail : 5 % - État des lieux : 2 %

LOYER HORS CHARGES DELÀ DE 1001 €/MOIS

Honoraires propriétaires	7 % TTC	- Entremise : 1 % - Visite, dossier, rédaction de bail : 4 % - État des lieux : 2 %
Honoraires locataires	6 % TTC	- Visite, dossier, rédaction de bail : 4 % - État des lieux : 2 %

PARKING ET GARAGE

20 % TTC

Honoraires partagés par moitié entre le bailleur et le locataire

BAIL COMMERCIAL

25 % TTC

Honoraires à la charge exclusive du locataire

Tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014. La remise d'une note d'honoraires est obligatoire.